MOULINS COMMUNAUTÉ

# UN TERRITOIRE, UNE AMBITION

**MOULINS COMMUNAUTÉ**
**DIRECTION TOURISME ET PATRIMOINE**
8 place Mal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins
agglo-moulins.fr - Tél. 04 70 48 54 90
tourisme@agglo-moulins.fr

**OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION**
11, rue François Péron - BP 641 - 03006 Moulins Cedex
moulins-tourisme.com - Tél. 04 70 44 14 14
promotion@pays-bourbon.com

*Du 15 novembre au 31 mars : Lundi de 13h30 à 18h. Mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.*
*Du 1er avril au 14 novembre : Lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.*
*Jours fériés (Lundi de Pâques, 8 mai, Ascension, 14 juillet et 15 août) : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.*
*Le dimanche en juillet et août : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.*

C-tucom • 11/2018 • photos : Mairie de Moulins, Moulins Communauté, istockphotos

## ACADEMIE DU TOURISME
# LA CHARTE

L'académie du tourisme est un lieu d'échange, de partage, d'information et de formation des acteurs. Elle vise à les associer dans un même schéma d'accueil participatif afin de procurer aux touristes l'envie de prolonger leur séjour sur notre territoire. Cette structure collaborative apporte à ses membres une nouvelle dynamique et une ligne de conduite intégrée à une charte : Un guide pour la valorisation et le rayonnement de notre territoire.

# PARTIE 1 :

## *Pourquoi être membre de l'académie du tourisme ?*

**Article 1er** Pour faire partie d'une dynamique nouvelle et ambitieuse et participer au développement et au rayonnement du territoire de Moulins et sa région.

**Article 2** Pour bénéficier d'un lieu d'échanges et de dialogue qui permette de contribuer à la réflexion et à la mise en place des projets du schéma de développement touristique.

**Article 3** Pour profiter des outils déployés dans le cadre de l'académie du tourisme (forum, réunions, site internet destiné aux professionnels, réseaux sociaux, etc.) et accéder aux informations qui y sont relayées (avancement des projets, vidéothèque et photothèque, etc.).

# PARTIE 2 :

## *Engagements en tant que membre de l'académie du tourisme*

**Article 1er** Créer un compte sur le forum de l'académie du tourisme, lieu de discussion entre les membres de l'académie autour de sujets liés au tourisme.

**Article 2** Participer à minima à une des réunions plénières organisées dans le cadre du schéma de développement touristique.

**Article 3** Donner son accord pour recevoir par email des informations liées aux projets et aux avancées du schéma de développement touristique.

**Article 4** Répondre aux enquêtes réalisées dans le cadre du schéma de développement touristique.

**Article 5** Fournir ses statistiques dans le cadre de l'observatoire de l'activité touristique (dans le respect du secret statistique).

**Article 6** Utiliser la marque de territoire sur ses outils de communication (papier et numérique).

## Engagements pour l'académie du tourisme

Signature

*Je m'engage à participer activement à l'académie du tourisme et à respecter les engagements cités précédemment.*

Nom..... Prénom.....

Entité .....

Fonction .....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél fixe..... Portable.....

Mail..... Site web.....